



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

LE PREFET ET LA SECURITE

*« LA PREPARATION ET
LA GESTION DE CRISE »*

Arnaud COCHET, préfet de l'Ain



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

Le préfet, au quotidien :

-Représentant de l'État

-Porteur des politiques publiques

-Garant de la sécurité nationale



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

Le préfet, en temps de crise :

-Directeur des opérations

-Coordinateur de l'action publique

-Autorité sur l'ensemble des acteurs



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

La crise, trois phases :

-Avant, la préparation

-Pendant, la gestion

-Après, le retour à la normale



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

Le dispositif ORSEC, l'outil :

- Les dispositions générales communes à tout type de crise*
- Les dispositions spécifiques particulières à une crise donnée*



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

Le dispositif ORSEC, les objectifs :

- Diriger et coordonner les actions de secours, de soutien et de sauvegarde des populations*
- Satisfaire les besoins prioritaires*
- Communiquer et informer les populations*



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

La crise radiologique ou nucléaire, les sites à risque :

- Les installations nucléaires de base*
 - Le transport de matières nucléaires ou radiologiques*
- L'évènement au-delà du territoire national*



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

*La crise radiologique ou
nucléaire, l'organisation de la
réponse*

*de sécurité civile :
du citoyen au chef de l'Etat*



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

- L'organisation générale*
- Le plan d'urgence interne (PUI)*
- Le plan particulier d'intervention (PPI)*
- Le dispositif de distribution d'iode à l'intérieur et au-delà du périmètre PPI*
- Le transport de matières radiologiques ou nucléaires*
- Le plan national de réponse à un accident nucléaire ou radiologique majeur (PNRANRM)*



~~REUNION~~ L'organisation générale VULBAS

-Régie par le code de la sécurité intérieure

-Une montée en puissance à 5 niveaux

*-Un objectif, protéger les populations,
les biens et l'environnement*

*-Un enjeu, sensibiliser, informer
et former le citoyen*

Le plan d'urgence interne (PUI) :



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

- Sous la responsabilité du directeur du CNPE

- Evènement interne aux limites géographiques du site, sans conséquence sur l'extérieur

- Adapté à chaque situation,

5 types de PUI (SAV, INC, TOX, CLI, SR)

- 1 plan sûreté protection



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

Le plan particulier d'intervention (PPI) :

-Sous la responsabilité du préfet

-Evènement interne aux limites géographiques du site, avec conséquence sur l'extérieur

*-Activation par l'exploitant en phase réflexe,
par le préfet en phase concertée*

Le plan particulier d'intervention (PPI) :



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

-Les mesures phares :

La mise à l'abri des populations,

La mesure de la radioactivité,

La prise de comprimés d'iode,

L'interdiction de consommation,



Le plan particulier d'intervention (PPI) :

REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

-Le comportement du citoyen :

En phase réflexe, mise à l'abri (alerte par sirènes + appel téléphonique), se mettre à l'abri, écouter les médias et respecter les consignes

En phase concertée, évacuation (alerte par élus + médias), respecter les consignes

-Mise à jour (31/12/14), des exercices (28/01/14)



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

Le dispositif de distribution d'iode :

-A l'intérieur du périmètre PPI, responsabilité de l'exploitant, campagne de renouvellement en cours (population, entreprises, ERP)

-A l'extérieur du périmètre PPI, responsabilité du préfet, procédure en cours d'élaboration



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

Le transport de matières radiologiques

ou nucléaires :

*-Un dispositif particulier (01/07/10), un PPI
« mobile » capable d'être déployé sur tout le
réseau routier et ferroviaire*

-Une réglementation exigeante

-Un suivi précis des transports



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

Le plan national de réponse à un accident nucléaire ou radiologique majeur (PNRANRM) :

-Plan national « chapeau » aux dispositifs locaux, prend en compte le risque généré au-delà du département, et celui émanant de l'extérieur du département, qu'il soit issu du territoire national ou de l'étranger



Le plan national de réponse à un accident nucléaire ou radiologique majeur (PNRANRM) :

REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

-Asseoit le pilotage de la crise au plus haut niveau

-Renforce la capacité opérationnelle (ex FARN)

-Actualise la doctrine sanitaire

-Prend en compte la continuité de l'activité



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

LE PREFET ET LA SECURITE

*« LA PREPARATION ET
LA GESTION DE CRISE »*

Arnaud COCHET, préfet de l'Ain